

Dates définitives pour l'ouverture des transports en commun une nuit par mois

A la suite des temps d'échanges réunissant les représentants du monde de la nuit, les élus, les opérateurs de transports, des Départements et la Ville de Paris, autour d'Île-de-France Mobilités, l'ensemble des acteurs ont défini le calendrier définitif de l'expérimentation de l'ouverture des transports en commun la nuit.

Augmenter l'offre de transport en commun de nuit constitue un levier de l'attractivité économique et touristique de Paris et de l'Île-de-France. Toutefois c'est également la nuit, lorsque le train et le métro sont fermés au public, que se font l'essentiel des travaux de maintenance et la modernisation des infrastructures qui sont nécessaires à leurs bons fonctionnements.

Pour redonner l'envie aux Franciliens de sortir le soir à Paris et en proche couronne tout en conservant le temps nécessaire aux travaux, Île de France Mobilités a décidé de tester l'ouverture du réseau de transport la nuit du samedi au dimanche une fois par mois. Cette régularité doit permettre aux acteurs de la nuit de s'organiser pour promouvoir des festivités d'ampleur suffisante.

Ainsi une fois par mois pendant 6 mois (entre septembre 2019 et mars 2020), en complément de la nuit la Saint Sylvestre et de la nuit de la fête de la musique, les Franciliens pourront emprunter réseau de métro, de bus et de tramway pour se déplacer toute la nuit.

Les dates retenues correspondent aux nuits suivantes : nuit du samedi au dimanche 14 septembre, 19 octobre, 9 novembre, 18 janvier, 15 février, 14 mars.

Seront disponible :

- **Métro et tramway :**

- Lignes de métro 1, 2, 5, 6, 9 et 14 avec une fréquence de 10 minutes. *La ligne 4 n'est pas retenue compte tenu des lourds travaux de modernisation en cours.*
- Une cinquantaine de stations du réseau Métro ouvertes ;
- Lignes de Tramway T2, T3a et T3b avec une fréquence de 20 minutes.

- **Noctilien :**

Les lignes de bus Noctilien seront renforcées par rapport à l'offre d'une nuit de week-end, avec des renforts supplémentaires sur les lignes les plus fréquentées :

- Les lignes de rocades parisiennes N01-N02 avec un intervalle de 5 minutes ;
- Les lignes au départ de gare de l'Est : N43-N44-N45 avec un intervalle de 15 minutes ;
- Les lignes de grande couronne : renfort de 13 lignes SNCF à 30 minutes, dans les deux sens (N130, N131, N132, N133, N134, N140, N141, N142, N150, N151, N152, N154 - les lignes N122, N143, N144 et N145 étant déjà à 30 minutes les week-end) ; renfort d'une ligne à 60 minutes, dans les deux sens : N135.

Et pour les autres nuits...

Île-de-France Mobilités a engagé depuis 2016 un plan d'actions pour le développement du réseau de bus Noctilien. Ce plan d'actions, qui vise à répondre aux différents motifs de déplacement (travail et loisir), a d'ores et déjà donné lieu à un accroissement significatif de l'offre de transport : 25 lignes Noctilien renforcées depuis 2017, pour une augmentation de 28% du nombre de bus et une fréquentation en hausse continue de 25%. Ces renforts se poursuivent sur l'ensemble des lignes.

Contact presse - Île-de-France Mobilités

Sébastien Mabile - sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr , 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 58

